

Votre candidature à l'Examen d'Admission à l'EiCnam

[Examen d'admission EiCnam.pdf](#) (PDF, 2 Mo Ko)

[Formulaire de demande d'inscription à l'examen d'admission à l'EiCnam](#) (DOCX, 124 Ko Ko)

Suite de la procédure:

Télécharger et remplir le dossier ci-haut.

Préparer les pièces justificatives requises.

Payer les frais d'inscription correspondants.

Déposer l'ensemble du dossier (avec une copie du justificatif de paiement) auprès de l'**assistant de votre département**.

Convocation à vous présenter devant le jury d'admissibilité selon le calendrier de passage qui sera établi par votre département.

Si vous ne vous présentez pas à aucun des jurys d'admission auxquels vous êtes convoqué(e) durant l'année universitaire de votre inscription, vous serez considéré(e) comme absent(e) et il faudra vous inscrire l'année suivante et payer de nouveaux frais d'inscription pour pouvoir présenter votre candidature à nouveau.

Résultat:

- i. Si vous êtes déclaré(e) admissible par le jury d'admissibilité:
 1. un tuteur vous sera désigné pour suivre votre parcours (à défaut, le chef du département assure cette tâche).
 2. le dossier sera transmis à l'EiCnam à Paris où sera prononcé le résultat définitif par le jury d'admission national. Ce résultat vous sera communiqué par une notification écrite.
- ii. Si votre candidature est refusée par le jury d'admissibilité:
 1. vous devrez repasser l'examen après avoir réglé votre situation en fonction des indications et remarques exprimées par le jury.
 2. Toute nouvelle candidature devra être précédée par une nouvelle demande d'inscription.